



# PRÉFÈTE DU LOIRET

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction  
départementale  
des territoires

Orléans, le 27 juillet 2021

Service Eau, Environnement et Forêt

Affaire suivie par : Jean-Christophe MARTIN  
Tél : 02.38.52.47.44  
Mél : jean-christophe.martin@loiret.gouv.fr  
Boite fonctionnelle : ddt-seef@loiret.gouv.fr

**COMMUNE DE MONTARGIS**

6 Rue Gambetta  
BP 719

45207 MONTARGIS CEDEX

**OBJET** : Déclaration instruite au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 du code de l'environnement  
**Aménagement du Port de Saint Roch le long du Canal de Briare  
sur la commune de MONTARGIS  
Accord sur dossier de déclaration**

**Réf** : JCM/DR (27/07/21) N° 777

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de l'instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 du code de l'environnement concernant l'opération :

**Aménagement du Port de Saint Roch le long du Canal de Briare sur la commune de MONTARGIS**  
pour lequel un récépissé vous a été délivré en date du 21 Juin 2021, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration. Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération et réaliser les travaux à compter de la réception de ce courrier.**

Le présent courrier ne vous dispense en aucun cas de faire les déclarations ou d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations.

Copies du récépissé et de ce courrier sont également adressées à la mairie de la commune de MONTARGIS pour affichage pendant une durée minimale d'un mois pour information. Ces deux documents seront mis à la disposition du public sur le site internet de la préfecture du LOIRET durant une période d'au moins six mois.

Cette décision sera susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, conformément à l'article R. 514-3-1 du code de l'environnement, à compter de la date de sa publication ou de son affichage en mairie, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers dans un délai de quatre mois.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

**La Préfète**  
**Pour la Préfète et par délégation**  
**Pour le Directeur départemental des territoires et par délégation**  
**Le Chef du service eau environnement forêt**

  
Isaline BARD